Mémorial de la SHOAH
Musée, Centre de documentation
Drancy

MÉMORIAL DE LA SHOAH,
DRANCY

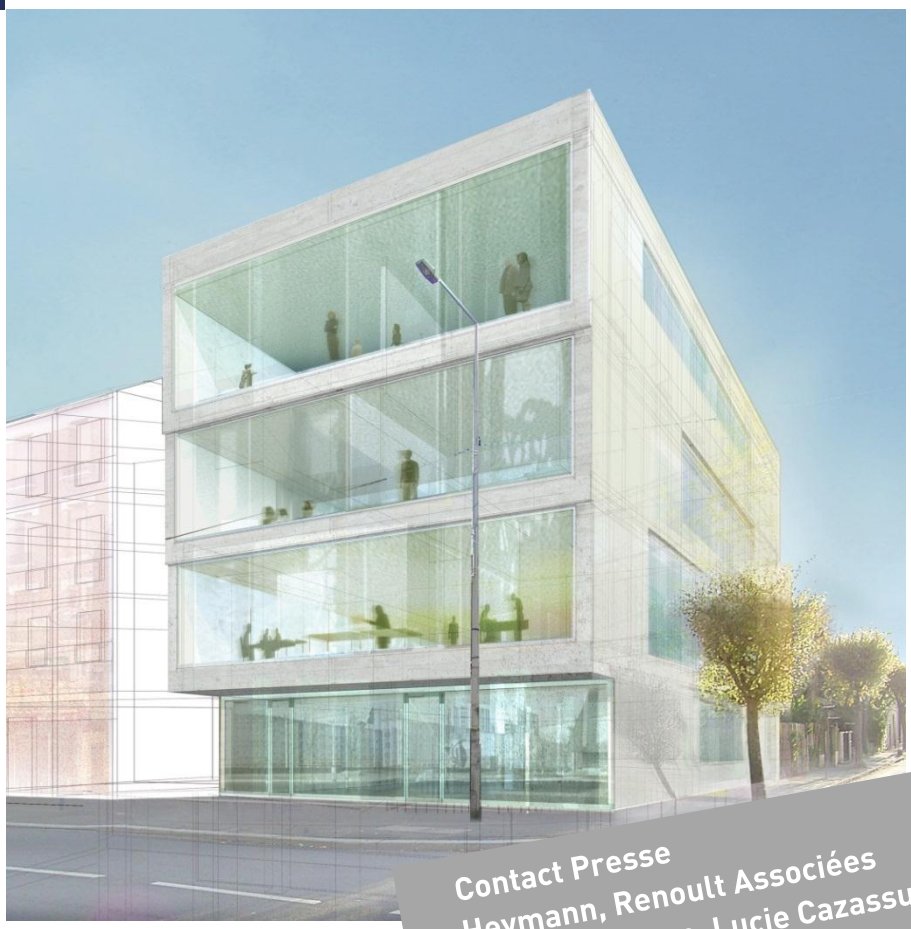

Contact Presse
Heymann, Renoult Associées
Sarah Heymann, Lucie Cazassus
et Catherine Bialais
Tél. : 01 44 61 76 76
l.cazassus@heymann-renoult.com
c.bialais@heymann-renoult.com
www.heymann-renoult.com

Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah de Drancy a été réalisé à l'initiative et grâce au soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.
Il a également bénéficié du concours de la Ville de Drancy et de la Caisse des Dépôts.

SOMMAIRE

p. 3 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

p. 4 HISTOIRE DU CAMP DE DRANCY
La cité de la Muette : un projet novateur de logements bon marché
Un camp de prisonniers (juillet 1940 – août 1941)
Un camp d'internement et de représailles (août 1941 - juin 1942)
Après la Libération, la construction de la mémoire du camp
Un nouveau Mémorial à Drancy : un projet d'éducation et d'histoire initié par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah
Chronologie

p. 10 LE MÉMORIAL DE LA SHOAH DE DRANCY
Les acteurs du projet
2500 m² répartis sur 6 niveaux
Niveau -2 : Locaux techniques et espaces de stockage
Niveau -1 : Salle de conférence
Niveau 0 : Espace d'accueil
Niveau 1 : Centre de documentation
Niveau 2 : Salles pédagogiques
Niveau 3 : Exposition permanente

p. 16 LES ACTIONS DE SENSIBILISATION
Visites guidées
Ateliers pédagogiques
Visite-atelier
Parcours de mémoire
Un lieu incontournable pour la formation

p. 19 LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH, UNE FONDATION UNIQUE EN EUROPE

p. 20 L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE DRANCY

p. 21 LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

p. 22 INFORMATIONS PRATIQUES

Image de couverture :
Vue en perspective du projet du Mémorial de la Shoah, Drancy.
© Diener & Diener Architectes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

70 ans après le début de la déportation des Juifs de France vers les camps d'extermination nazis, le Mémorial de la Shoah inaugure à Drancy un nouveau lieu d'histoire et d'éducation situé face à la cité de la Muette. Réalisé à l'initiative et grâce au soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, ce centre a pour vocation de présenter l'histoire du camp de Drancy.

Habitat collectif bâti dans les années 1930 mais jamais achevé, la cité de la Muette devient en 1941 un camp d'internement, puis en 1942 le camp de regroupement des Juifs de France en vue de leur déportation vers les camps d'extermination. Entre mars 1942 et août 1944, environ 63 000 Juifs ont été déportés du camp de Drancy, parmi les 76 000 Juifs déportés de France. À nouveau habitée depuis 1948, la cité de la Muette a vu se construire peu à peu la mémoire du camp de Drancy : pose de plaques commémoratives, érection d'un monument du souvenir, classement des bâtiments au titre des monuments historiques depuis 2001.

Construit sur un terrain mis à disposition par la Ville de Drancy, ce mémorial a été conçu par l'architecte suisse Roger Diener comme un bâtiment sobre et digne. Respectueux du site et de l'environnement urbain, il offre au visiteur une vue panoramique sur la cité de la Muette. Il s'articule sur 5 niveaux : une salle de conférence au sous-sol, des espaces d'accueil au rez-de-chaussée, des salles pédagogiques pour recevoir les groupes, un centre de documentation. Une exposition permanente à laquelle ont contribué l'agence Fluo, le documentariste Patrick Rotman et la réalisatrice Delphine Gleize, retrace l'histoire et le fonctionnement du camp, ainsi que la vie quotidienne des internés.

Complémentaire du Mémorial de la Shoah de Paris, le Mémorial de la Shoah de Drancy est un lieu de médiation entre le site de l'ancien camp et le public, un lieu d'histoire et de transmission. Il permettra au public scolaire comme au grand public de mieux connaître l'histoire de la cité de la Muette et notamment le rôle central du camp de Drancy dans l'exclusion des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale et dans la mise en œuvre de la « Solution finale » par les nazis en France, avec la complicité du gouvernement de Vichy.

Informations pratiques
Mémorial de la Shoah, Drancy
110-112 avenue Jean-Jaurès
93700 Drancy
tél : 01 77 48 78 20 - contact@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org

Ouvert du dimanche au jeudi, de 10h à 18h. Fermé certains jours fériés nationaux et certains jours de fêtes juives.

HISTOIRE DU CAMP DE DRANCY

La cité de la Muette : un projet novateur de logements bon marché

Construite entre 1931 et 1937 par les architectes Marcel Lods et Eugène Beaudouin, la cité de la Muette s'inscrit dans les grands programmes de construction d'habitats collectifs bon marché (HBM) de l'entre-deux guerres. Elle fait partie d'un projet de l'office public de l'habitat comprenant 11 cités-jardins et destiné à offrir aux classes populaires de banlieue, confort moderne et hygiène. Le projet se veut à la pointe de la modernité dans le paysage urbain et architectural. Il implique les entreprises Ferrus et Lambert dirigées par Jean Prouvé, connu pour ses procédés modernes de construction. Son architecture se distingue par l'utilisation non plus de la brique mais de matériaux – plaques de béton et pièces métalliques – standardisés et préfabriqués, assemblés sur place. Les 1 250 logements prévus se répartissent dans 5 tours de 14 étages auxquelles sont rattachés 2 par 2 des immeubles allongés de 2 et 3 étages. Cet ensemble est appelé « le peigne », tandis que le bâtiment en fer à cheval situé au Nord-Ouest et conçu comme un lieu civique de rencontres et d'échanges, est baptisé « cour d'entrée ». Ce bâtiment est le seul qui subsiste aujourd'hui.
La cité peine à attirer les habitants, rebutés par l'aspect novateur des tours, les loyers qui restent élevés pour des ouvriers dans un contexte de crise, la mauvaise insonorisation, les problèmes d'étanchéité et l'enclavement. De plus, les équipements collectifs initialement prévus ne seront jamais construits. À partir de 1937, les tours et le « peigne » sont loués par le ministère de la Guerre pour y loger la garde républicaine mobile.

Un camp de prisonniers (juillet 1940 – août 1941)

L'ensemble est réquisitionné par la *Wehrmacht* en juillet 1940 afin de servir de camp de détention provisoire pour les prisonniers de guerre français et anglais. Le « fer à cheval » se prête facilement à la transformation en camp d'internement : construit sur 4 étages autour d'une cour d'environ 200 mètres de long sur 40 mètres de large, il est alors entouré de 2 rangées de barbelés et d'un chemin de ronde, tandis que des miradors sont installés à ses angles.

L'arrivée des premiers internés juifs dans le camp de Drancy, le 20 août 1941. © Mémorial de la Shoah/ Coll. Bundesarchiv.

Un camp d'internement et de représailles (août 1941 - juin 1942)

Le 20 août 1941, suite à la grande rafle réalisée à Paris et aux arrestations massives qui se déroulent les jours suivants, 4 230 hommes au total sont transférés au camp de Drancy. Jusqu'en novembre, les conditions de vie y sont particulièrement difficiles. Les bâtiments sont inachevés, les conditions d'hygiène déplorables, la faim permanente, l'équipement mobilier et vestimentaire fait défaut. L'absence de droit de visite, les humiliations et les violences de certains gendarmes augmentent encore la détresse des internés. Incapable de gérer la situation sanitaire, une commission médicale allemande libère en novembre 1941 près de 1 000 internés, parmi les plus jeunes ou les plus malades. Peu à peu, les colis sont autorisés

Chambrées du camp de Drancy, 1941-1944. © Mémorial de la Shoah/Coll. BNF.

et le camp s'organise. Ces quelques améliorations – souvent toutes relatives et temporaires – sont le signe de la pérennisation du camp, que beaucoup pensaient provisoire. Drancy est alors administré par le préfet de police, mais toutes les décisions relèvent des nazis, en particulier de Theodor Dannecker, le chef du service des Affaires juives de la Gestapo, puis de ses successeurs Heinz Röthke et Alois Brunner.

De décembre 1941, jusqu'en mars 1942, des otages sont extraits du camp pour être fusillés au Mont-Valérien ou déportés en représailles aux actions de la Résistance. Le 1er convoi de déportés, qui part de la gare de Compiègne le 27 mars 1942 avec au moins la moitié d'internés provenant du camp de Drancy à destination d'Auschwitz, en est un exemple.

Drancy plaque tournante de la déportation des Juifs de France (été 1942 à août 1944).

Vue de la gare du Bourget-Drancy, France, années 1950.
© Mémorial de la Shoah.

A l'été 1942, la cité de la Muette, située à proximité de deux gares, devient un camp de transit, la plaque tournante de la déportation des Juifs de France vers les camps d'extermination. Décidée à l'automne 1941, organisée le 20 janvier 1942 lors de la conférence de Wannsee, la « Solution finale de la question juive » est rapidement mise en œuvre dans les pays occupés. Ce sont au total entre 70 000 et 80 000 Juifs qui sont internés au camp de Drancy, pour une durée plus ou moins longue qui varie de quelques heures à quelques jours, de l'été 1941 à l'été 1944. Environ 63 000 Juifs sont déportés depuis le camp de Drancy, de la gare du Bourget-Drancy puis de la gare de Bobigny, à destination d'Auschwitz-Birkenau principalement.

Le 22 juin 1942, un premier grand convoi part de Drancy. Les 16 et 17 juillet 1942 a lieu la grande la rafle du Vél d'Hiv ; le camp accueille aussi des femmes et des enfants. Ces derniers sont séparés de leurs parents alors que ceux-ci sont déportés en premier. Les rafles et les transferts des Juifs internés en zone sud entraînent une surpopulation qui se traduit par des conditions de vie difficiles et une détresse quotidienne provenant du rythme des départs en déportation : 31 convois partent jusqu'en novembre 1942. Entassés parfois jusqu'à 85 par chambrée, les internés souffrent de la promiscuité, de la faim, des maladies et des parasites qui se propagent. Des trafics se développent et le marché noir, organisé avec la complicité des gendarmes, reste le seul moyen de se procurer des denrées interdites ou d'améliorer le quotidien pour qui ne reçoit pas de colis. Jusqu'en juillet 1943, la vie du camp alterne entre des périodes de déportation intenses et d'autres plus calmes, les conditions de détention varient au gré des autorités allemandes et françaises qui peuvent du jour au lendemain retirer un privilège qui avait été accordé. L'enseignement pour les enfants, par exemple, est autorisé à certaines périodes et supprimé à d'autres. Tout est réglementé : l'accès à la cour et aux toilettes, la tenue vestimentaire, les corvées…

Distribution de la soupe au camp de Drancy, décembre 1942.
© Mémorial de la Shoah/Coll. BNF.

En juillet 1943, le nazi Aloïs Brunner entouré d'une équipe de SS prend la direction du camp et renvoie les gendarmes à l'extérieur du

Le tunnel du camp de Drancy. France, 1980.
© Mémorial de la Shoah.

Groupe d'internés de Drancy le jour de la libération du camp, 17-20 août 1944.
© Mémorial de la Shoah/Coll. Warlin.

Inauguration du monument commémoratif réalisé par l'artiste Shlomo Selinger, 9 mai 1976.
© Mémorial de la Shoah.

camp, où ils sont cantonnés à la surveillance des abords. Comme les nazis l'ont fait dans les camps de concentration, Brunner fait reposer une partie de l'administration du camp sur les internés, afin de les opposer entre eux et les tromper. Pour les mêmes raisons, Aloïs Brunner entreprend une restructuration du camp mais son objectif est de déporter le plus grand nombre de Juifs. Outre des travaux d'aménagement, il élabore un classement des internés en différentes catégories, notamment déportable (B) ou protégé (C), le basculement de l'une à l'autre pouvant s'effectuer très rapidement. Parallèlement la violence contre les internés est permanente. À partir de mi-septembre, un groupe d'internés ayant accès à des outils entreprend de construire un tunnel. Celui-ci est découvert début novembre et les responsables déportés.

Au début de l'été 1944, devant la progression des forces alliées, des milliers de Juifs sont acheminés à Drancy depuis les villes du Sud pour être déportés. La dernière grande rafle a lieu du 21 au 25 juillet 1944, dans des foyers d'enfants de l'Union Général des Israélites de France (UGIF). La majorité des 250 enfants raflés est déportée le 31 juillet 1944 par le convoi 77. Le dernier convoi part de Drancy le 17 août. Les déportés sont emmenés à pied à la gare de Bobigny par Brunner et ses hommes, qui ont brûlé les archives du camp. Deux internés parviennent heureusement à sauver le fichier des noms. Le camp est alors confié à la Résistance. En concertation avec l'UGIF et la Croix rouge, les internés quittent le camp à partir du 18 août avec un colis, un peu d'argent, une carte d'alimentation et un certificat de libération contresigné par la Croix-Rouge. Le 20 août, les derniers internés sont libérés.

Après la Libération, la construction de la mémoire du camp

Après la libération de Paris, le camp de Drancy est utilisé pour la détention des personnes suspectées de collaboration, comme l'écrivain et metteur en scène Sacha Guitry, la cantatrice Germaine Lubin ou encore Pierre Taittinger, président du conseil municipal de Paris de mai 1943 à août 1944. Dès 1946, de grandes commémorations initiées par d'anciens internés rescapés d'Auschwitz-Birkenau ont lieu à Drancy. À partir de 1948, les immeubles retournent progressivement à leur destination première. La Cité est débarrassée des barbelés et des miradors, les appartements accueillent des locataires. Des années 1950 aux années 1980 commence le lent travail d'intégration de la Shoah à la mémoire nationale, avec les témoignages des déportés, peu écoutés, les associations qui militent pour la construction d'un mémorial à Drancy.

En 1976, un monument commémoratif réalisé par l'ancien déporté Shlomo Selinger est érigé à l'entrée de la Cité pour évoquer la mémoire du lieu.

D'autres associations tentent par ailleurs de sauvegarder la mémoire du camp de Drancy : l'association des Anciens déportés juifs de France présidée par Henry Bulawko, ancien interné au camp de Drancy et ancien déporté à Auschwitz, l'Association des fils et filles des déportés juifs de France présidée par Serge Klarsfeld, qui

publie en 1978 le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, avec la liste de tous les déportés de chaque convoi, dont les 63 convois partis de Drancy.
En 1988, un wagon du modèle de ceux ayant servi à transporter les déportés et dans lequel une exposition retrace l'histoire du camp de Drancy est installé à proximité de la sculpture de Shlomo Selinger, à l'initiative du maire Maurice Nilès.
Deux associations s'installent sur le site ; pour transmettre aux jeunes générations la mémoire du camp de Drancy : l'AFMA (Association pour la Fondation Mémoire d'Auschwitz qui devient en 2003 Association Fonds Mémoire d'Auschwitz), créée par Georges Wellers et Henri Moraud, et le Conservatoire historique du camp de Drancy, présidé par Raphaël Chemouni. Ces associations accueillent depuis 1988 des collégiens et des lycéens pour leur transmettre l'histoire du camp de Drancy, notamment en rencontrant d'anciens internés. En 2001, la cité est classée parmi les sites et monuments protégés de France.

Un projet d'éducation et d'histoire initié par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

La création en 2000 de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance des responsabilités de la France dans la Shoah, et de la restitution des biens juifs spoliés en déshérence, dont provient sa dotation. Simone Veil en est alors la présidente, et, avec Serge Klarsfeld, ils ont à cœur de créer à Drancy un centre d'histoire qui puisse prendre le relais des témoins et expliquer aux jeunes générations l'histoire de la Shoah en France dont le camp de Drancy est le lieu le plus emblématique.
Après avoir exclu de créer un tel centre à l'intérieur de la cité de la Muette, pour ne pas gêner les habitants, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, en concertation avec le maire de Drancy, s'oriente sur la construction d'un bâtiment spécifique, juste en face de la cité, pour qu'on puisse avoir une vue d'ensemble de toute la surface de l'ancien camp de Drancy.
En 2006, une étape importante est franchie avec la cession du terrain à titre gracieux par la Ville de Drancy.
L'enjeu d'un tel projet est d'expliquer ce qu'a été le camp de Drancy, comment il a fonctionné et quel a été le sort des hommes, des femmes et des enfants juifs qui y furent internés. Avant que les derniers rescapés ne disparaissent, il s'agit en effet de préserver la mémoire de leur passage en ce lieu qui fut pour eux synonyme de détresse et de souffrances.
La Fondation pour la Mémoire de la Shoah confie au Mémorial de la Shoah le pilotage de ce projet. Les équipes du Mémorial supervisent la construction qui démarre en 2008 et réalisent l'exposition permanente ; elles assurent également la gestion quotidienne de ce nouveau lieu, avec l'appui financier de la Fondation, en cherchant d'autres partenaires publics et privés pour en assurer le développement. Le 23 septembre 2012, le Mémorial de la Shoah de Drancy ouvre ses portes. Il prend le relais du Conservatoire historique du camp de Drancy, proposant dès lors un espace dédié à

l'accueil du public, hors de la cité de la Muette mais sans en être éloigné, afin de concentrer l'activité mémorielle du site.
Le Mémorial de la Shoah de Drancy est avant tout un lieu d'éducation et de transmission de l'histoire, ouvert sur la vie de la ville, du département et de la Région. Il propose aux scolaires des contenus et des activités spécifiques. Le public individuel peut également y découvrir cette page importante de l'histoire de France.

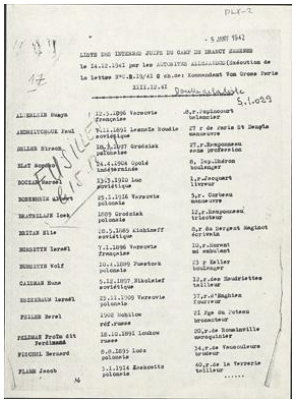

Liste des internés extraits du camp de Drancy le 14 décembre 1941 pour être fusillés.
© Mémorial de la Shoah.

Chronologie

1931-1937 : Construction de la cité de la Muette par les architectes Marcel Lods et Eugène Beaudouin.

Juillet 1940 : Inachevé, le bâtiment en forme de U est réquisitionné par les allemands pour y interner des prisonniers de guerre français et britanniques.

20-25 août 1941 : 4 230 hommes juifs sont arrêtés et transférés au camp de Drancy sur ordre des Nazis.

Novembre 1941 : En raison des conditions d'hébergement, d'alimentation et d'hygiène extrêmement difficiles qui règnent dans le camp, plus d'un millier de malades sont libérés par les Allemands.

14 décembre 1941 : En « représailles » à des attentats de la Résistance, 44 Juifs sont extraits du camp de Drancy et fusillés au Mont Valérien.

27 mars 1942 : Départ du premier convoi de Juifs déportés de France depuis le camp de Compiègne-Royallieu à destination du camp d'Auschwitz avec la moitié d'internés du camp de Drancy.

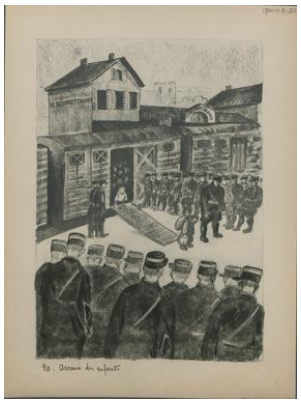

Les enfants du Vél d'Hiv internés dans les camps du Loiret arrivent à Drancy sans leurs mères. Celles-ci ont été déportées quelques jours plus tôt. Dessin fait après-guerre par Georges Horan, survivant du camp (1945-1947).
© Mémorial de la Shoah.

22 juin1942 : Le premier grand convoi de déportation quitte le camp de Drancy pour le camp d'Auschwitz. Drancy devient le principal camp de transit des Juifs de France déportés dans les camps d'extermination nazis situés en Pologne.

Juin 1942 : Le port de l'étoile jaune est rendu obligatoire dans le camp.

16/17 juillet 1942 : Suite à la rafle du Vél d'hiv, 1 989 hommes et 3 003 femmes sont dirigés vers le camp de Drancy, placé désormais sous la responsabilité de Heinz Röthke, en charge des Affaires juives de la Gestapo. La vie du camp est alors rythmée par l'arrivée de nouveaux internés et le départ incessant des convois de déportation.

Août-Septembre 1942 : 10 500 Juifs de zone sud provenant des camps d'internement, des Groupes de travailleurs étrangers et des rafles (notamment celle du 26 août) arrivent au camp de Drancy, livrés par les autorités françaises.

Internés affectés au tri des objets, appartenant ou pillés aux Juifs, au camp de travail Lévitan, annexe du camp de Drancy, 85/87 rue du Faubourg Saint-Martin, Paris 10e arrondissement. France, 1943-1944. © Mémorial de la Shoah.

14 août 1942 : Les enfants qui jusqu'alors avaient été épargnés sont désormais également déportés.

Juin 1943 : Aloïs Brunner devient commandant du camp et cantonne les gendarmes français à l'extérieur du camp. Il réorganise le camp, améliore en apparence les conditions de vie, renforce l'administration juive du camp mais use de violence et de terreur avec comme objectif unique d'arrêter et de déporter le plus grand nombre de Juifs.

Juillet 1943/Mars 1944 : Les camps de travail annexes de Drancy ouvrent leurs portes : Lévitan le 18 juillet 1943, Austerlitz le 30 octobre 1943 et Bassano le 15 mars 1944. Suite au bombardement de la gare de Drancy, c'est de la gare de Bobigny que part le convoi du 18 juillet.

31 juillet 1944 : Le dernier grand convoi de déportés part pour Auschwitz.

17 août 1944 : Le dernier convoi quitte Drancy pour Buchenwald. Les nazis quittent le camp, qui est libéré de fait.

1948-1950 : Dès l'après-guerre, des commémorations se déroulent au camp de Drancy. Peu après le procès bâclé des gendarmes de Drancy, la cité de la Muette, restée vide, est réhabilitée et rendue à un usage d'habitation.

1976 : Le monument commémoratif réalisé par le sculpteur Shlomo Selinger est inauguré.

1988 : Inauguration du wagon du souvenir.

2001 : Classement de la cité de la Muette.

2005 : La Fondation pour la Mémoire de la Shoah lance le projet de créer un centre de mémoire et d'histoire et confie sa réalisation au Mémorial de la Shoah de Paris.

2006 : La Ville de Drancy cède le terrain à titre gracieux

2008 Début des travaux

23 septembre 2012 : Ouverture du Mémorial de la Shoah de Drancy.

À lire sur le sujet :

Histoire du camp : *A l'intérieur du camp de Drancy* par Annette Wieviorka et Michel Laffitte (éditions Perrin, 2012)

Témoignage d'interné : *Passeport pour Auschwitz· Correspondance d'un médecin du camp de Drancy* de Zacharie Mass, préface de Jacques Chirac, (Coll. Témoignages de la Shoah, FMS - Le Manuscrit, 2012).

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH DE DRANCY

Les acteurs du projet

Les partenaires
Fondation pour la Mémoire de la Shoah
Ville de Drancy
Caisse des Dépôts

Architecte
Diener & Diener Architectes

Assistance maîtrise d'ouvrage
Aubry & Guiguet Programmation

Muséographie et conception graphique de l'exposition permanente
Agence Fluo, Paris

Signalétique et identité visuelle
Compagnie Bernard Baissait

Documentaires
Patrick Rotman

Installation sonore et visuelle de l'exposition permanente
Delphine Gleize

Commissaire de l'exposition permanente
Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah

Début des travaux
2008

Surface
2 500 m²

Président
Éric de Rothschild

Directeur
Jacques Fredj

Le conseil scientifique
Jean-Pierre Azema, Annette Becker, Michèle Cointet, Danielle Delmaire, Anne Grynberg, Katy Hazan, Édouard Husson, André Kaspi, Serge Klarsfeld, Monique Leblois-Pechon, Denis Peschanski, Renée Poznanski, Henry Rousso, Yves Ternon, Rita Thalmann, Annette Wieviorka.

La commission pédagogie et formation
Isabelle Arasa, Georges Benguigui, Daniel Bensimhon, Christophe Berenguier, Henri Borlant, Aleth Briat, Xavier Chiron, Jean-François Forges, Jean-Pierre Garo, Ida Grinspan, Christine Guimonnet, Jean-Pierre Lauby, Jean-Pierre Mellier, Stéphanie Morillon, Alice Tajchman, Éric Till, Hubert Tison, Odile Zvenigorodsky.

2 500 m² répartis sur 6 niveaux

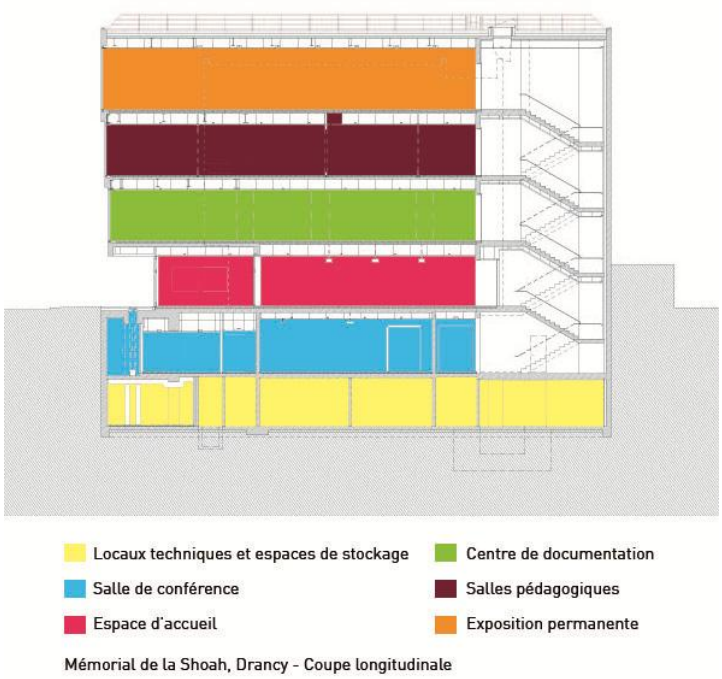

Mémorial de la Shoah, Drancy - Coupe longitudinale

Niveau -2 : Locaux techniques et espaces de stockage

Niveau -1 : Salle de conférence

Dotée de 70 places, la salle de conférence permet l'organisation de débats, projections de films, formations, et peut également constituer un sas d'introduction pour les groupes.

Niveau 0 : Espace d'accueil

Face à la banque d'accueil, les visages de 12 000 hommes, femmes et enfants internés au camp de Drancy entre août 1941 et août 1944 apparaissent successivement sur le mur. Toutes les photographies nouvelles collectées par la suite peuvent enrichir cette projection.

Niveau 1 : Centre de documentation

Si le centre de documentation propose des ouvrages généralistes sur l'histoire de la Shoah, l'accent est tout particulièrement mis sur l'histoire du camp de Drancy. À une large sélection d'ouvrages s'ajoutent des photographies, films et archives numérisés issus des collections du Mémorial de la Shoah et consultables au Mémorial de Drancy sur des bornes multimédia.

Une partie de ces documents a intégré le catalogue du Centre de documentation juive contemporaine du Mémorial de la Shoah grâce à une campagne menée en 2007. Suite à la publication dans la presse régionale française d'un appel à don d'archives, de nombreux documents tels des lettres, des journaux intimes, des objets, ainsi que des photos de personnes ayant été internées au camp de Drancy, ont pu être collectées. Des enregistrements de témoignages d'anciens internés ont été réalisés. Ouvert à tous, le Centre de documentation permet tout particulièrement aux habitants de mieux connaître l'histoire de leur ville et de leur département. Les Drancéens, les scolaires et le public en général peuvent effectuer des recherches sur le camp et des personnes dont l'histoire est liée à ce site. Des nouveaux témoignages sont collectés parmi les Drancéens après l'ouverture du Mémorial en lien avec les associations locales.

Niveau 2 : Salles pédagogiques

Dédié à l'accueil des groupes et plus particulièrement des scolaires, ce niveau comprend des espaces modulables au moyen de cloisons mobiles pour optimiser l'accueil du public. Ces espaces pédagogiques accueillent en particulier les ateliers qui sont organisés pour les scolaires, adaptés aux âges du public concerné.

Niveau 3 : Exposition permanente

Ouvrant – comme les autres niveaux – par une large baie vitrée sur la cité de la Muette, l'exposition permanente retrace l'histoire du camp de Drancy, la vie des personnes internées de 1941 à 1944 et l'organisation des déportations depuis le camp à partir de 1942. Elle a été réalisée avec le concours de l'agence Fluo grâce aux documents collectés depuis 1945, mais elle doit également beaucoup à la campagne de 2007 et aux recherches effectuées spécifiquement ces dernières années en vue de l'ouverture du Mémorial de Drancy dans différents centres d'archives et différentes institutions en France et à l'étranger. Présentée en français et en anglais, elle est complétée par un audioguide sous forme de smartphones qui permet d'accéder également à des textes complémentaires.

<u>Découvrir l'histoire du camp</u>
L'exposition s'ouvre sur un espace elliptique donnant des informations générales sur le camp de Drancy, tel un sas permettant ensuite d'accéder à des espaces thématiques. Une chronologie du camp se déroule sur la cimaise de droite. Deux autres frises placées en-dessous permettent de replacer ces événements dans le contexte français et mondial. Sur la seconde cimaise, disposée symétriquement, 9 documentaires relatant les différents aspects de

la vie dans le camp de Drancy à partir d'archives et de photos sont diffusés sur des écrans (réalisation : Patrick Rotman).

Les documentaires présentés dans l'ellipse

1. La rafle du vingt août 1941 : l'arrivée des premiers internés juifs au camp de Drancy

2. Les débuts dramatiques du camp de Drancy, camp d'internement et de représailles

3. L'administration du camp de Drancy : les administrations nazie, française et juive

4. Le camp de Drancy, plaque tournante de l'internement des Juifs de France

5. Quitter le camp de Drancy : les libérations et les évasions

6. Le sort des enfants dans le camp

7. L'hôpital et l'hospice de la Fondation Rothschild, les camps annexes

8. Les camps de travail

9. Des amis des Juifs et des Justes au contact des internés

« Lorsque l'on m'a proposé de réaliser les films pour le Mémorial de Drancy, j'ai immédiatement accepté. J'avais déjà fait des documentaires sur « Vichy et les Juifs » ou « Les Survivants ». Mais là, le travail était différent. Il s'agissait dans des modules courts de quelques minutes de raconter l'histoire du camp de Drancy entre le 20 août 1941 et le 22 août 1944. Il n'existe aucune image animée du camp, un film tourné par les Allemands en 1941 a disparu. Il fallait donc, en utilisant tout le matériel disponible, témoignages, photographies et documents, tenter de raconter Drancy.

L'impératif était que chaque module s'inscrive dans une durée brève. Par des récits concis, une narration resserrée au plus près des faits historiques, chaque film devait donner le plus d'informations possible en un temps court.

En collaboration étroite avec le conseil scientifique du Mémorial, nous avons donc déterminé une dizaine de thèmes : l'arrivée, la vie quotidienne, l'administration, les enfants, la déportation, les justes, etc. Le Mémorial de Drancy propose donc une histoire thématique où se mêlent précision des données historiques et émotion du récit des témoins. Ces petits films se veulent pédagogiques, argumentés et clairs, afin de faire comprendre les différentes étapes de l'organisation du camp, de montrer son fonctionnement, de raconter enfin la dureté de la vie quotidienne des internés.

Au total, ce sont plus de 70 mn d'images, de témoignages, de documents qui permettent au visiteur d'aujourd'hui un travelling arrière douloureux dans l'enfer du camp de Drancy. »

Patrick Rotman

À la sortie de l'ellipse, une table interactive permet, à partir d'une carte des départements français, de visualiser le parcours de personnes ayant été internées au camp de Drancy. Ces destins individuels ont été retracés grâce à un travail sur les documents d'archives, objets et photos collectés au fil des années, qui va se poursuivre pour documenter de nouveaux itinéraires.

La vie quotidienne

Autour d'une maquette du camp qui présente la topographie des lieux, différents supports expliquent le quotidien des internés. Aux documents d'archive présentés – dessins de Georges Horan et de Jane Lévy, lettres, bons de colis, carnets de fouille – s'ajoute un documentaire intitulé *La Vie quotidienne* (réalisation : Patrick Rotman) qui aborde successivement 12 thèmes comme l'hygiène, les corvées, le culte, la nourriture ou les punitions. 3 bornes permettent de consulter des documents d'archive numérisés pour explorer d'autres thématiques telles que les règlements du camp, les échos dans la presse, les entrées et sorties quotidiennes ou encore les protestations, la résistance et la solidarité.

La déportation

Sur cette cimaise, les mécanismes du départ d'un convoi sont expliqués à la manière d'un compte à rebours, depuis la décision des

nazis sur le plan politique jusqu'à la logistique suivant le départ du train.
La présentation de 250 photos des déportés d'un même convoi rappelle que derrière les listes de noms établies par les autorités administratives demeurent les visages d'hommes, de femmes et d'enfants. La liste et le calendrier des convois, situés à l'aide d'une carte, permettent de saisir l'ampleur des déportations et le rôle central joué par le camp de Drancy dans ce processus.

La maison des enfants

Dans cet espace cubique séparé du reste de l'exposition permanente, le sort des enfants est évoqué au moyen de photos et par la lecture de lettres envoyées par des enfants depuis le camp de Drancy ou jetées d'un train de transfert vers un autre camp d'internement ou vers un autre camp d'extermination (réalisation : Delphine Gleize).

« Pour préparer la Maison des Enfants, j'ai été amenée à me plonger dans la lecture des lettres d'enfants et d'adolescents écrites au camp de Drancy, conservées au Mémorial de la Shoah. Alors qu'une grande appréhension précédait pour moi cette lecture, un sentiment fort, palpable, et protéiforme s'est immédiatement imposé. Ont surgi, à la fois l'émotion évidente de toucher du doigt les traces de ceux qui se savent dans l'escalier de la déportation sans en connaître la finalité, à la fois l'extraordinaire émotion de lire dans les lignes de ces enfants internés la volonté farouche de préserver la vie des autres, d'organiser la survie de ceux qui étaient – encore – de l'autre côté des grilles.

C'est dans les « mensonges », par omission parfois, concernant l'état de leur propre moral, dans la dignité lumineuse de chacun de leurs mots que la mise en scène de cette Maison des enfants est née naturellement. Ce lieu serait un espace vivant, et, curieusement, un espace de circulation, de 2m50 sur 2m50…

Pour cela, il fallait convoquer plusieurs éléments : la voix de la lecture, la photo de l'enfant quand nous la possédions, les informations concernant son passage et son départ de Drancy, mais aussi la trace, physique, de la lettre. Cet espace de la Maison des Enfants serait donc un espace où le visiteur effectuerait un va-et-vient entre les mots et ses traces, entre une voix et un visage, où il établirait son propre portrait de l'enfant lu.

La voix des enfants qui lisent les lettres dans la Maison des enfants n'est ni celle de l'auteur ni tout à fait celle d'un destinataire, elle n'a répondu qu'à une seule exigence: faire naître une relation intense, intime, entre un mot et une voix, et rendre hommage par-là même aux témoignages empreints de courage et de dignité de ces enfants prêts à être déportés. »

Delphine Gleize

Les derniers jours du camp

Outre des documents administratifs relatifs aux derniers jours avant la libération du camp, ce moment particulier est relaté par les internés eux-mêmes, à travers des témoignages vidéo et des documents d'archive comme le journal intime ou la correspondance de Suzanne Citron.

Témoignages

Au dos de la partie droite de l'ellipse se trouve une vitrine abritant des objets tels qu'une gamelle, un cahier de dessin ou un sac de

linge ayant appartenu à des Juifs internés dans le camp de Drancy. Par ailleurs, disposés le long du mur faisant face à cette vitrine, 5 écrans forment un espace de consultation de 30 témoignages d'anciens internés, enregistrés en 2009 spécialement à destination du futur mémorial.

La construction de la mémoire du camp de Drancy

Les moments-clés de l'histoire du camp de Drancy dans l'immédiat après-guerre et au cours des décennies suivantes sont racontés à l'aide de photos abondamment commentées. Sont ainsi retracés l'internement des collaborateurs, les premiers témoignages et les premières commémorations, le procès des gendarmes de Drancy et la réhabilitation de la cité de la Muette, qui a lieu par étapes entre 1946 et 1951. Est ensuite explorée la construction de la mémoire, avec le témoignage de Georges Wellers au procès Eichmann, la construction du monument de Schlomo Selinger ou la découverte du tunnel, et ce avec en toile de fonds sur un plan national le débat sur le rôle de Vichy jusqu'au discours de Jacques Chirac en juillet 1995 reconnaissant la responsabilité de la France dans la Shoah. Par la suite, la volonté de différents acteurs, le classement de la Cité, la création de la FMS, toutes les conditions étaient réunies pour la création d'un lieu de mémoire et de transmission reconnues.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Ouvert à tous les publics, le Mémorial de la Shoah de Drancy propose plus particulièrement un programme dédié aux scolaires, adapté aux différents niveaux de connaissance et de sensibilité. En complément des contenus historiques transmis dans la classe et afin de permettre aux élèves de la Troisième à la Terminale de découvrir un site qui fut la plaque tournante de la déportation des Juifs en France, différentes activités sont proposées.

Renseignements et réservation
Tél. : 01 53 01 18 01

Tarif
45 euros par classe

Visites guidées

visite générale

Accueil dans le nouveau Mémorial de la Shoah à Drancy, face à la Cité de la muette, pour une visite commentée de l'exposition consacrée à l'histoire du camp de Drancy, principal lieu d'internement et de transit des Juifs déportés de France.
Durée : entre 1 h 30 et 2 h

visite-rencontre

Elle comprend une visite générale du nouveau Mémorial de la Shoah à Drancy, suivie d'une rencontre débat avec un témoin de cette période de l'histoire (ancien déporté, résistant, enfant caché).
Ce moment permet d'instaurer un dialogue entre le témoin et les élèves, s'inscrivant ainsi différemment dans la mémoire des participants.
Durée : une demi-journée

visite thématique

Présentation de la cité de la Muette, ancien camp d'internement, suivie d'une visite commentée du Mémorial (Drancy) axée sur le thème suivant :
• Mémoire et mémoriaux
Durée : 2 h

Réservation
Tél. : 01 53 01 17 26 du lundi
au vendredi de 9 h 30 à 13 h

Tarif
75 euros pour le groupe

Ateliers pédagogiques

Désamorcer les pièges de la pensée

Pour les élèves de la Troisième à la Terminale

Après une visite dans le musée, et après une analyse de documents, cet atelier vise à initier les élèves à la pratique du dialogue autour d'une question choisie. Sans être un cours de philosophie, cette pratique donne aux élèves certains outils nécessaires pour mieux débusquer les erreurs de jugement, souvent à la base des stéréotypes et des préjugés.
Animé par **Véronique Delille.**

Les actualités cinématographiques de guerre

Pour les élèves de la Troisième à la Terminale

Le DVD-Rom *Images de guerre*, réalisé par l'INA, contient l'intégralité des actualités cinématographiques de 1940 à 1946. En effectuant des recherches sur cette base de données, les élèves découvrent les mécanismes de la fabrication de l'information et de la propagande. Ils explorent ensuite deux parcours thématiques au choix :

- Les techniques de propagande
- Le discours antisémite à l'écran
- L'image de la Résistance
- La vie quotidienne sous l'Occupation
- Le retour des « absents » et l'ouverture des camps

Animé par **Ophir Lévy** ou **Florian Torres**.

En partenariat avec l'Ina et le Forum des images.

Représentations de la Shoah au cinéma

Pour les élèves de la Seconde à la Terminale

L'atelier interroge les représentations de la Shoah en s'appuyant sur des extraits de films : à quelles limites le cinéaste et le spectateur sont-ils confrontés ? Les élèves choisissent des documents d'archives, puis élaborent une note d'intention, comme le ferait un cinéaste face à un producteur.

Animé par **Pauline Le Diset** ou **Bérénice Bonhomme**.

Génocides et crimes contre l'humanité

Pour les élèves de Terminale

En s'appuyant sur des documents issus de divers procès, cet atelier permet de mieux comprendre les notions de génocide et de crime contre l'humanité, leur évolution, de Nuremberg au Tribunal pénal international pour le Rwanda et ce qu'elles révèlent des relations entre la politique, la justice et l'histoire.

Animé par **Annaïg Lefeuvre** ou **Florian Torres**.

Visite-atelier

Elle comprend une visite générale ou thématique de l'exposition permanente du nouveau Mémorial de la Shoah à Drancy suivie d'un atelier pédagogique autour d'une thématique choisie et d'une activité pratique.

Durée : une journée

Parcours de mémoire

visite du Mémorial de la Shoah (sites de Paris et de Drancy)

Pour les élèves de Première et de Terminale

Le Mémorial de la Shoah propose aux lycéens une visite guidée du Mémorial de la Shoah (Paris) suivie de la visite du Mémorial de la Shoah (Drancy).

Programme :

de 10 h à 12 h : accueil et visite du Mémorial de la Shoah (Paris)

de 13 h 30 à 16 h 30 : déplacement à Drancy, puis visite de l'ancien camp d'internement

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 53 01 18 01
Pour les lycées franciliens : gratuit aux dates proposées dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Île-de-France.
Déplacement depuis le Mémorial de la Shoah (Paris) vers le Mémorial de la Shoah (Drancy) inclus, repas non compris.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 53 01 17 54
Pour les lycées franciliens : gratuit aux dates proposées dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Île-de-France,
déplacement depuis le Mémorial de la Shoah (Paris) vers le Mémorial de la Shoah (Drancy) inclus, repas non compris.

visite des camps annexes de Drancy
Pour les élèves de Première et de Terminale
Le Mémorial de la Shoah propose un parcours depuis le Mémorial de la Shoah (Drancy) vers les sites des camps annexes parisiens d'Austerlitz et de Lévitan.
Programme :
10 h à 12 h : accueil et visite du Mémorial de la Shoah (Drancy) encadrée par le service pédagogique
de 12 h à 13 h 30 : pause-déjeuner
de 13 h 30 à 16 h : déplacement vers les sites d'Austerlitz et Lévitan

Les activités éducatives sont proposées par le service pédagogique du Mémorial de la Shoah-Institut pédagogique Edmond J. Safra.
Le Mémorial de la Shoah est partenaire agréé du ministère de l'Éducation nationale.

Un lieu incontournable pour la formation

Depuis plusieurs années, le Mémorial de la Shoah propose des **universités d'été** permettant aux enseignants de développer leur connaissance de l'histoire de la Shoah et d'aborder les problématiques liées à son enseignement, ainsi que des journées de formation continue toute au long de l'année scolaire, en partenariat avec le Conseil régional d'Île-de-France. Depuis l'été 2012, une formation spécifique existe également pour les professeurs des écoles.
Ces séminaires comprennent des conférences animées par des historiens et des formateurs, ainsi que des sorties culturelles, dont la visite du site du camp de Drancy.
Le Mémorial peut également organiser des formations sur-mesure pour des groupes spécifiques à l'instar de celles déjà mises en place avec la préfecture de police pour ses nouvelles recrues.

Faire connaître le camp de Drancy au grand public

Tous les dimanches jusqu'au 31 mars 2013, un guide du Mémorial assure une visite guidée gratuite du Mémorial de la Shoah de Drancy. Le rendez-vous est fixé à 15 h à l'accueil, sans inscription préalable.

Pour faciliter la venue du public parisien, le Mémorial de la Shoah a mis en place tous les dimanches jusqu'au 31 mars 2013 des navettes Paris-Drancy gratuites au départ du Mémorial de la Shoah de Paris (dans la limite des places disponibles). Le départ a lieu à 14 h au 17 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris, avec un retour à 17 h.

LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH, UNE FONDATION UNIQUE EN EUROPE

Créée en 2000, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah est une fondation privée, reconnue d'utilité publique. Sa dotation provient de la restitution par l'État et certains établissements financiers des fonds en déshérence issus de la spoliation des Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale.

Avec les produits financiers de cette dotation, la Fondation soutient des projets dans les domaines de la recherche et de l'enseignement de l'histoire. Elle œuvre à la préservation et à la transmission de la mémoire, finance des programmes médico-sociaux à destination des survivants de la Shoah et encourage la connaissance et le développement de la culture juive. Son conseil d'administration regroupe des représentants des pouvoirs publics, des représentants des institutions juives et des personnalités qualifiées.

La Fondation apporte un soutien permanent au Mémorial de la Shoah à Paris. Depuis sa création, elle a aidé plus de 2 200 projets. Elle a notamment participé à la préservation et l'aménagement de plusieurs lieux de mémoire liés à l'internement des Juifs en France. A Orléans, elle soutient le Cercil qui abrite le Musée-Mémorial des enfants du Vél d'Hiv. L'aide de la Fondation a également été décisive pour que le Site-Mémorial du Camp des Milles près d'Aix-en-Provence, puisse ouvrir au public en septembre 2012.

Dans la même démarche, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah finance le Mémorial de Drancy afin de pérenniser la mémoire et transmettre l'histoire du camp d'internement par lequel transita l'immense majorité des 76 000 déportés juifs de France.

www.fondationshoah.org

L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE DRANCY

Des murs qui parlent…

Même s'il n'y avait plus de témoins, même s'il y avait eu une chape de plomb sur cette page d'histoire de notre ville, les pierres de cette cité de la Muette auraient continué à crier l'horreur d'un internement, dernière étape avant « la destination finale » décidée par la barbarie nazie.
Heureusement aujourd'hui les témoins portent encore ce souvenir des heures tragiques du camp de Drancy.

Mais trois générations ont passé et hélas l'oubli gagne du terrain.

Il nous faut donc continuer sans relâche, rappeler la vie et la mémoire de ceux qui ont été anéantis et que c'est aussi en France que s'est nouée cette tragédie.

Désormais, notre devoir est de former les jeunes générations et leur faire comprendre ces moments douloureux, afin d'en tirer toutes les leçons pour mieux promouvoir les valeurs fondatrices de notre République, la Liberté, l'Égalité et le Fraternité.

Aujourd'hui, si l'hommage dû aux victimes continue à résonner entre les murs de cette cité, c'est bien la mémoire de cette histoire qui nous est léguée en héritage ; maintenant, notre mission et notre responsabilité communes, sont de la faire fructifier pour défendre la dignité et le respect de l'homme.

Je veux remercier la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, pour ce partenariat si constructif qui a conduit à la réalisation d'aujourd'hui.

La Ville de Drancy continuera à agir à vos côtés pour se souvenir, éduquer et transmettre.

Cet outil formidable de recherche et de pédagogie qui ouvre ses portes est un outil de vie au service des générations futures.

Désormais grâce à lui, les murs continueront à parler…

Jean-Christophe LAGARDE
Député de Seine-Saint-Denis
Maire de Drancy

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Comprendre le passé pour éclairer l'avenir, telle est la vocation du Mémorial de la Shoah, à la fois musée, centre de documentation et lieu de mémoire.

Ouvert au public le 27 janvier 2005 à Paris dans le quartier historique du Marais, il offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public :
une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques… , le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la "solution finale", le Centre de documentation juive contemporaine (plusieurs millions de pièces d'archives, 120 000 photographies et 32 000 ouvrages) et sa salle de lecture, un espace multimédia, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes d'enseignants, une librairie spécialisée…

Mémorial de la Shoah
17 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris.
Entrée libre
Tél. : 01 42 77 44 72
E.mail : contact@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org

Le Mémorial de la Shoah bénéficie du soutien permanent de
- la Fondation pour la Mémoire de la Shoah
- la Mairie de Paris
- le Conseil régional d'Île-de-France
- la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication
- le Ministère de l'Éducation
- la Fondation philanthropique Edmond J. Safra
- SNCF-principale entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah, Drancy
110-112 avenue Jean-Jaurès
93700 Drancy

Tél : 01 77 48 78 20
contact@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org

Accès
en transports en commun
RER B Le Bourget puis bus 143 arrêt Square de la Libération
Bus 143 & 703 arrêt Square de la Libération
Bus 151, 251, 684 & 551 arrêt Place du 19 mars 1962.
en voiture
Parking du marché : avenue Jean-Jaurès
Station autolib : 105 avenue Jean-Jaurès

Ouverture
Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 10 h à 18 h.
Fermé vendredi et samedi, les 1er mai et 14 juillet, du 1er au 31 août, du 25 décembre au 1er janvier et certains jours de fêtes juives.

Entrée libre

Facilité d'accès pour le public handicapé moteur, visuel, auditif.

Audioguide en français et en anglais.

Activités pédagogiques, renseignements et réservations
pour les visites guidées
tél. 01 53 01 18 01
education@memorialdelashoah.org

pour les ateliers
tél. 01 53 01 17 26
du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h.
education@memorialdelashoah.org

parcours de mémoire
tél. : 01 53 01 17 83
lieux@memorialdelashoah.org

formations
tél. : 01 53 01 17 54
formations@memorialdelashoah.org

Centre de documentation
documentation@memorialdelashoah.org